

# Inégalités de santé en France

L'Observatoire des Inégalités (voir encadré) vient de publier l'édition 2017 de son « Rapport sur les inégalités en France »<sup>1</sup>. Il ne reste plus qu'à agir.

**Pierre Volovitch**

Économiste

■ Ce rapport aborde de multiples sujets organisés en cinq chapitres : Revenus, Éducation, Travail, Modes de vie, Territoires. Chacun d'entre eux comprenant une demi-douzaine de rubriques.

## I. La situation sociale a un impact significatif sur l'état de santé

Le rapport l'illustre à l'aide de 13 tableaux.

### *Les inégalités d'espérance de vie*

Au cours de la période 1976-1984, l'espérance de vie moyenne des hommes à l'âge de 35 ans était de 37.8 ans. Dans la période 2009-2013, elle était passée à 44.5 ans. Pratiquement sept ans de gagné. Dans le même temps, l'écart d'espérance de vie entre un cadre supérieur et un ouvrier était passé de 6 ans (1976-1984) à 6.4 ans (2009-2013). Pour les femmes de 35 ans, l'espérance de vie était passée de 45 ans (1976-1984) à 50.5 ans (2009-2013). Soit un gain de plus de cinq ans. Dans le même temps, l'écart d'espérance de vie entre une femme cadre supérieure et une femme ouvrière est passée de 3.1 ans (1976-1984) à 3.2 ans (2009-2013).

### *L'espérance de vie en « bonne santé »*

Les ouvriers vivent moins longtemps que les cadres et ils vivent encore moins longtemps en « bonne santé » (sans problèmes sensoriels et physiques). L'écart d'espérance de vie, chez les hommes, entre cadre et ouvrier est de 6 ans, l'écart d'espérance de vie « en bonne santé » est de 10 ans<sup>2</sup>.

Nous avons gagné 5 ans (femmes) à 7 ans (hommes) d'espérance de vie. Les écarts sociaux d'espérance de vie liés à la profession sont demeurés pratiquement les mêmes. La « qualité » de l'espérance de vie gagnée est très inégale.

### *L'obésité*

En grande section de maternelle, le taux d'obésité des enfants de cadre supérieur est de 1.3 % (il est resté stable entre 2006 et 2013), celui des enfants d'ouvriers est de 5.8 (et il a légèrement augmenté entre 2006 et 2013). 4,5 fois plus d'obèses chez les

ouvriers que chez les cadres supérieurs ! Cet écart reste stable tout au long de la scolarité primaire.

### *Les caries dentaires*

En maternelle, le pourcentage d'enfants ayant des caries est de 3.5 % si le père est cadre supérieur et de 23.6 % – sept fois plus de dents cariées ! – quand le père est ouvrier. L'écart diminue tout au long de la scolarité primaire

La caractéristique la plus remarquable, et la plus révoltante, des inégalités sociales de santé, c'est qu'elles se « transmettent » aux enfants.

### *La cigarette*

Un quart des cadres supérieurs (26.1 %) étaient en 2005 des fumeurs « réguliers ». Ils ne l'étaient plus qu'à 18.9 % en 2014. Chez les ouvriers, la part des fumeurs « réguliers » était passée de 44.3 % à 37.8 % sur la même période. La consommation diminuait dans toutes les catégories, elle diminuait plus rapidement dans les catégories du « haut » de l'échelle sociale.

### *La question des déterminants des inégalités de santé*

Le rapport public *État de santé de la population en France en 2017* relève qu'on observe « des différences entre catégories socioprofessionnelles pour pratiquement l'ensemble des activités humaines et, par conséquent, l'ensemble des déterminants de santé : conditions de travail et de logement, comportements (sociabilité et reconnaissance sociale, alimentation et consommation de substances psychoactives, recours aux soins... ) ».

Les commentateurs de ce rapport public ont surtout insisté sur les comportements individuels. En renvoyant ainsi la responsabilité aux individus, ils passent sous silence le rôle que devraient avoir des politiques publiques en matière de travail, de logement, d'environnement, d'alimentation (production, présentation, publicité). Ils méconnaissent le fait que certains comportements des catégories défavorisées, certes nocifs pour leur santé, ne sont pas innés et ont, au contraire, des liens avec l'ensemble des inégalités.

Les politiques publiques de prévention en matière de comportement ont par ailleurs des impacts très « inégaux » pour les différentes catégories sociales. L'Observatoire des inégalités a repris dans son rapport les « grands classiques » de la mesure des inégalités sociales face à la santé : espérance de vie, obésité, état dentaire, rapport au tabac... La mesure des inégalités sociales de santé serait également possible sur de nombreux autres angles. Accès aux soins (les cadres ont accès plus précocement aux soins et ont plus souvent recours aux spécialistes que les ouvriers), pathologies, inégalités géographiques...

## II. Il ne reste plus qu'à agir

En diffusant, dans ce rapport ou sur son site, les informations disponibles, l'Observatoire a un rôle utile et d'une certaine façon indispensable. Reste, et spécialement ici, une constatation dérangeante. La connaissance chiffrée du fait que les états de santé sont liés à l'appartenance sociale n'est pas récente. Les travaux de Christophe Dejours, Didier Fassin, Dominique Huez, Henri Pezerat, Annie Thebaud-Mony ne datent pas d'hier. *Les Risques du travail – pour ne pas perdre sa vie à la gagner* est publié en 1985, *Les Inégalités de santé* en septembre 2000.

Aucun discours ne cherche à justifier, à trouver une utilité aux inégalités sociales de santé, contrairement à ce qui se passe pour d'autres inégalités. Et pourtant elles demeurent.

En 2007, Martin Hirsch, à l'époque président d'Emmaüs, puis quelques mois après membre du gouvernement comme Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, et aujourd'hui à la tête de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris – donc pas très loin du « pouvoir » – publie en janvier 2007 dans la revue de l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS) un éditorial où il y a tout : les constats de la situation, les pistes à suivre pour l'améliorer la situation et... il ne se passe rien. Sur la question des inégalités sociales de santé, nous savons l'essentiel. Reste à agir. L'exemple de M. Hirsch nous le confirme. L'action n'appartient pas à ceux qui ont du « pouvoir ». Elle appartient aux acteurs de terrain. ■



1. En commande sur [inegalites.fr](http://inegalites.fr) ; 8,50 € hors frais d'envoi.
2. Ici le rapport de l'Observatoire reprend les données publiées par l'INED en 2003. On peut regretter qu'il n'y ait pas eu d'études nouvelles sur le sujet depuis.

## « Contre les inégalités, l'information est une arme »

En 2003, Louis Maurin, journaliste à *Alternatives Économiques*, persuadé que « Contre les inégalités, l'information est une arme », se lance dans l'aventure de l'Observatoire des Inégalités. Une association est créée. Patrick Savidan, professeur de Philosophie à Paris-Est en devient le directeur. Objectif : « dresser un état des lieux des inégalités, complet et accessible au plus grand public ». Pour ce faire 3 outils :  
 – Un site Internet : [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr). Repérer tout ce qui se publie sur les inégalités (rapports, études...) puis mettre les données à la disposition du public sous la forme la plus claire possible. Pour ce faire, construire un réseau de chercheurs (sociologues, économistes, philosophes et politistes – plus d'une cinquantaine à ce jour) qui informent sur les publications, rédigent des analyses et des points de vue. Soumettre ces articles, avant publication sur le site, à des « relecteurs » qui vérifient l'accessibilité au public le plus large possible.  
 À ce jour, le site de l'Observatoire est fréquenté par plus de deux millions de visiteurs par an.  
 – Une « lettre d'information mensuelle ».  
 – Des livres et ouvrages publiés par l'Observatoire. *Le Rapport sur les inégalités en France*. Première édition en 2015, seconde édition en 2017. Objectif : « construire un rendez-vous biennal de référence en

fournissant un outil concret, préalable à une salutaire confrontation de points de vue ». *Que faire contre les inégalités ? 30 experts s'engagent*, publié en 2016, *L'état des inégalités en France 2009*. « L'état des inégalités en France 2007 ». Des Dossiers (*Inégalités : l'essentiel – Immigrés et étrangers : entre discriminations et inégalités sociales – Qui sont les jeunes ? – Mesurer les discriminations : méthodes et résultats*). La pochette pédagogique : *Inégalités et discrimination*, destinée aux 12-18 ans...

« En produisant ces documents, l'Observatoire des inégalités compte peser dans le débat public en refusant les caricatures. Les amateurs de petites phrases, de rhétorique et de boucs émissaires (les immigrés, les riches, les assistés...) en seront pour leurs frais. L'Observatoire ne fait pas commerce des inégalités et signale clairement les domaines où les écarts se réduisent. Reste à souhaiter que le diagnostic fourni par l'Observatoire des inégalités alimente la réflexion et l'action en matière de politiques publiques. »

L'observatoire est le résultat d'un travail rigoureux d'une (toute) petite équipe de salariés et d'un ensemble (plus large) de bénévoles. Il ne reçoit aucun financement de grandes entreprises ou d'élus et existe grâce au soutien de ses donateurs, plus de mille chaque année. ■